Les funérailles de la petite victime auront probablement lieu vendredi.

WASQUEHAL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un manœuvre, Jean Rondoneque, âgé de 28 ans, occupé au chantier du pont en construction sur le canal de Croix, a glissé d'un madrier en portant un bac de briques. Il a reçu une entorse au pied droit qui nécessitera dix jours de repos.

— François Dassain, âgé de 55 ans, journalier, demeurant au Beau-Chêne, a eu les doigts de la main droite comprimés entre les cylindres d'un métier à fouler. Il devra subir une incapacité de travail de vingt à trente jours.

POTAGES MAGGI Aujourd'hui *Bonne Femme* **10c** 89075

FLERS-BREUCQ

LA SOCIETE DES ANCIENS MILITAIRES fera célébrer une messe, à dix heures, la dimanche 14 juillet, en l'église du Sart, à la mémoire des soldats morts pour la Patrie. La société de chant prêtera son concours à cette cérémonie. La société invite la population à y assister.

LYS

UNE BOITE AUX LETTRES A LA MAIRIE. — Par décision du directeur des Postes, en date du 4 juillet, une boîte aux lettres va être placée incessamment à la Mairie. On sait qu'une première boîte existait au Colysée. Désormais, les levées auront lieu aux heures ci-après : Mairie : 1re, 10 h. 30 matin; 2e, 7 h. soir. Colysée : 1re, 10 h. 45 matin; 2e, 7 h. 15 soir. Ces levées correspondent aux départs des courriers pour les principales directions.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
(Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5)
Spécialité de **Catalogues. — Prix-Courants. — Mémoires. — Compte-rendus. — Brochures. — Travaux divers à grand tirage.** Prix très modérés outillage moderne. — Exécution rapide et soignée.

Œufs frais, 13, rue du Bois.

WATTRELOS

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES. — La vérification des poids et mesures commencera à Wattrelos le mardi 16 juillet, à huit heures et demie du matin. Voici le programme des opérations :

Mardi, 16 juillet, de huit heures et demie à midi, et de deux à six heures, à l'arrêt du Sapin-Vert ; mercredi et jeudi, 17 et 18 juillet, chez M. J.-B. Dubus, au Bac-Chemin ; le 18 jusqu'à midi seulement ; les 19, 20, 23, 24 et 25 juillet, de huit heures et demie à midi et de deux à six heures, chez M. J.-B. Debeurme, rue Pierre-Catteau ; les 26 et 27 juillet, visite sur place des instruments non transportables.

A L'HOSPICE. — LES ORPELINS QUITTENT L'ECOLE LIBRE POUR L'ECOLE OFFICIELLE. — Depuis longtemps les garçons de l'Hospice de Wattrelos recevaient l'instruction primaire à l'école communale, et les filles, à l'école libre, tenue par les sœurs. M. Briffaut, membre de la Commission administrative de l'Hospice, délégué par le Conseil municipal, avait appelé à plusieurs reprises à cette administration une circulaire ministérielle recommandant aux établissements hospitaliers de placer les enfants aux écoles officielles. Dans sa réunion du 27 juin dernier, la Commission administrative, après avoir entendu lecture d'une lettre de M. le Préfet du Nord la rappelant à l'observance de ladite circulaire, émit l'avis, à l'unanimité de ses membres, de retirer les orphelins de l'école libre pour les placer à l'école communale. Toutefois, les enfants resteront à l'école des sœurs jusqu'à la fin août, afin de ne pas compromettre l'obtention du certificat d'études, qui se décerne à la fin de l'année scolaire. M. le Préfet du Nord a approuvé la décision de la Commission des Hospices.

DOUCE UNION. — *Marie Decock a quitté son mari.* Emile Pauwels, depuis trois mois. Dimanche soir, celui-ci passant sur la Grand'Place, entendit sa femme chanter dans l'estaminet connu sous l'enseigne : « Brasserie Wattrelosienne ». Il lui demanda de réintégrer le domicile conjugal. Refus : bataille ; l'épouse dit qu'elle a été mordue au nez ; le mari dit avoir été mordu à l'épaule, ce qui prouve que dans le ménage, ils ont une dent l'un contre l'autre. Au surplus, la gendarmerie a rédigé procès-verbal.

LA FRAUDE. — Les préposés Ravlin et Henno, de Tourcoing, ont arrêté mercredi matin à sept heures et demie, au sentier Gadenne, une femme de 50 ans, Amélie Haelbaudt, ménagère, demeurant rue de Tourcoing, cour Flipot, 21, qui était nantie de 2 kilogs de café, valeur huit francs.

LA FÊTE DU 14 JUILLET

A ROUBAIX

Voici le programme de la fête nationale du 14 juillet : Distribution extraordinaire de secours aux indigents du Bureau de bienfaisance. Amélioration de l'ordinaire des pensionnaires des Hospices. Concours de pigeons-voyageurs organisés par les Fédérations colombophiles de la ville. — A sept heures du matin, 13 concours de pinsons; 325 francs de prix en espèces. Jeux populaires dans tous les quartiers de la ville. — A neuf heures du matin, au boulevard Gambetta, formation du défilé des élèves des écoles communales de garçons. — A neuf heures et demie, sur la Grand'Place, mouvements d'ensemble par les élèves de l'Institut Turgot. Défilé des élèves des écoles communales. Les pupilles de la société municipale de gymnastique « La Roubaisienne » formeront la tête du défilé. Réception des instituteurs à la mairie. Distribution de gâteaux dans les écoles communales. — A dix heures, près du nord de la rue Ampère, concours de pêche, 200 francs de prix en espèces. Les inscriptions sont reçues par M. Dubus Alphonse, cabaretier, à l'estaminet de « Ancien Cours Blanc », Grande-Rue, 277. La distribution des prix aura lieu chez M. Decheene, cabaretier à l'estaminet de la « Nouvelle Grande-Halte », rue de Cartigny, 22. — A la même heure, au théâtre de Roubaix, salle de la société coopérative « La Paix » et salle de la Brasserie des Orphénistes, rue de la Gare : concours de chant individuel et concours pour duos lyriques et comiques, opéras et opérettes, bouffes, scynètes, etc., etc. Diplômes et 635 francs de prix en espèces. (Voir affiche spéciale). Les inscriptions sont reçues au bureau de la population à la mairie. — A la même heure, salle Narcisse Leplat, rue de Sébastopol, 38, et salle Ladam, rue Jouffroy, 76 : concours de déclamation, monologues dramatiques et comiques et comédie. 307 francs de prix en espèces, diplômes et ouvrages littéraires. (Voir affiche spéciale). Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la mairie (bureau des renseignements). — A dix heures et demie, Grande-Rue, entre les rues de la Conférence et d'Alger, formation du cortège, composé de la compagnie des sapeurs-pompiers, des sociétés instrumentales, chorales et de gymnastique, subventionnées par la ville. — A onze heures précises, défilé du cortège. Itinéraire : Grande-Rue, rues Pierre-de-Roubaix, des Longues-Haies, de Lannoy, place de la Liberté, Grande-Rue, et Grande-Place. — A midi, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, réception des Commissaires des sociétés : vins d'honneur. — A trois heures, à la jonction de l'ancien et du nouveau canal, boulevard Gambetta, joutes sur l'eau, 150 francs de prix en espèces. M. Edmond Degrève, cabaretier, boulevard Gambetta, 224, est chargé des inscriptions. — De trois heures et demie à six heures, à la Grand'Place, lancement de ballons pilotes et de sujets comiques, par M. Desbaebieux. — A quatre heures, place de la Liberté, grande fête d'escrime. — A quatre heures et demie, à la place du Progrès, exercices d'ensemble et danses par les pupilles de la société coopérative « La Paix ». — A cinq heures, boulevard Gambetta, près de la fontaine, brillante fête de gymnastique par la société municipale « La Roubaisienne ». — A six heures, à la Grande-Place, ascension aérostatique par M. J.-B. Glorieux qui montera le ballon « La ville de Roubaix ». Des exercices à double trapèze seront exécutés au départ par MM. Glorieux père et fils. — A partir de neuf heures, à la Grand'Place et au Square Pierre Catteau, concerts publics par les sociétés ci-après : *Grande-Place* : 1. la « Grande-Harmonie » ; 2. « La Cecilia » ; 3. la « Grande-Harmonie ». — *Square Pierre-Catteau* : 1. la Fanfare Delattre ; 2. l'« Union des Travailleurs » ; 3. les Mélomanes ; 4. la Fanfare Deuttre. — A la même heure, grands bals populaires : place du Fontenoy, angle des rues d'Alger et du Congo, place de la Liberté, angle des rues Domballe et de Flandre, fort Mulliez en face l'estaminet Rassart, angle des rues de Rome et de Solférino, angle des rues de Lukermann et de la Perche.

A RONCQ

On vient de placarder, sur les murs de la commune, le programme de la fête nationale du 14 juillet :

Le samedi 13, à huit heures et demie du matin, distribution de secours extraordinaires aux indigents. — Le dimanche 14, à midi, distribution de vin et gâteaux aux vieillards de l'Hospice. A deux heures et demie, réunion sur la place de la Gare de toutes les sociétés autorisées et formation du cortège; celui-ci défilera dans les principales rues de la commune ; il sera composé de quarante-trois groupes ou sociétés. A l'issue du cortège, l'Administration communale et les membres de la Commission municipale des fêtes recevront, à la Mairie, les délégués des sociétés et leur remettront les primes. Pour avoir droit à ces primes, les sociétés devront avoir pris part au cortège, du commencement à la fin, et être représentées par dix membres au moins. A cinq heures, place de la Mairie, exercices de gymnastique par la société « La Jeunesse de Roncq ». Dans la soirée, sur la même place, concert donné par la Musique municipale. Les édifices publics seront pavoisés et illuminés; les habitants sont priés de pavoiser et d'illuminer leurs maisons.

TOURCOING

LES ELECTIONS CANTONALES. — *Dans le canton Nord.* — Dans le canton nord de Tourcoing, les électeurs sont convoqués à l'effet de nommer un conseiller général. M. Emile Barrois qui, depuis neuf ans, occupe ce siège, sollicite le renouvellement de son mandat. Rarement candidature fut plus sympathique, et rarement sympathie fut plus justifiée.

Par la franchise et la sincérité de ses convictions, par son indépendance, par un caractère ouvert et loyal, M. Emile Barrois a conquis l'estime de tous : c'est de lui qu'on peut dire avec raison qu'il peut avoir des adversaires, mais qu'il n'a pas d'ennemis, et c'est chose rare sur ce terrain politique qui amène tant de divisions.

Mais cette confiance des électeurs, M. Emile Barrois ne l'a pas méritée seulement par son caractère, mais aussi par le soin consciencieux qu'il a toujours apporté à l'accomplissement de son mandat.

Nous qui, depuis neuf ans, l'avons constamment suivi aux sessions du Conseil général, nous savons avec quel zèle il prenait, au sein des commissions, la défense des intérêts de sa circonscription. Son assiduité aux séances de l'assemblée départementale, son esprit de travail et de méthode, le désignèrent, il y a plusieurs années déjà pour remplir les fonctions de secrétaire du 2e bureau, c'est-à-dire de la commission qui a la lourde charge d'étudier des questions aussi nombreuses que délicates entre autres celles qui se rattachent au commerce et à l'industrie.

Ce rôle actif et utile milite donc en faveur du renouvellement du mandat de M. Emile Barrois. Nous n'avons aucune crainte sur les résultats du scrutin du 21 juillet, mais ce que nous désirons pour notre ami, c'est une imposante manifestation sur son nom : quand on a apporté à la chose publique le dévouement généreux dont a fait preuve M. Emile Barrois en toutes circonstances, on a bien le droit à ce témoignage d'estime et de reconnaissance.

LES CONCOURS PUBLICS DE L'ACADEMIE DE MUSIQUES. — Les classes de saxophone et de clarinette ont continué mercredi soir, la série des concours publics de notre Académie de Musique. Nous constatons avec satisfaction que grâce à la compétence de leur habile professeur, M. Louis Montagne, les élèves de ces deux classes différentes ont révélé des qualités et connaissances de méthode et d'application consciencieuse.

Une médaille d'argent a récompensé justement l'exécution de M. Louis Bisiaux, qui, dans un «Caprice et Variations» (Demerseman) a mis en lumière un bon mécanisme et une belle qualité de son.

M. Victor Dossche, a donné une interprétation très correcte et non exempte d'un certain fini dans la «Somnambule» (Demerseman). Aussi le jury lui a-t-il accordé un deuxième prix.

La classe de clarinettes présentait un assez grand nombre d'élèves; mais nous devons constater que l'art musical n'en a pas souffert.

La division d'excellence comprenait un seul élève, M. Michel Cattoire, qui a emporté haut la main, une médaille de vermeil. Malgré les réelles difficultés du concertino imposé, cet élève a su en rendre les phrases typiques avec assurance. Les passages d'un registre à l'autre ont été habilement portés et les différents traits rendus avec une technique de mécanisme et un style peu commun.

Six concurrents étaient en présence dans la première classe de clarinette et devaient exécuter le 5e air varié (Beer).

Un premier prix à l'unanimité a été décerné à M. Paul Delescluse. L'exécution est soigné au point de vue de netteté et d'expression ; et les coulés et traits bien observés.

M. Louis Delvoye s'est vu attribuer un premier prix. Cet élève est possesseur de qualités musicales sérieuses qu'il fera bien de développer par un travail soutenu.

Un deuxième prix à M. Gustave Corman, a récompensé son bon mécanisme et sa belle qualité de son. M. Ch Desnoyette, grâce à son exécution correcte a obtenu un troisième prix.

Un premier accessit ex-æquo a été octroyé à MM. Henri Baisez et Fernand Delrue.

Nous rappelons que c'est aujourd'hui jeudi à 4 heures de l'après-midi, qu'auront lieu les concours: classes de chant et piano (demoiselles.)

E. P. R.

LES CONCOURS DE L'ACADEMIE DE MUSIQUE. — Voici les résultats des concours à huis-clos : classe de violon, professeur M. A. Turbelin : 1er accessit, Pouzet Pierre; 2e accessit, Depoorter Emile; mention. Desrousseaux Maximilien. 2e classe de clarinette, professeur M. L. Caquant, 2e division: mention, Pipo Henri; 1re division : 1re mention, Antrope Théodore; 1re mention, Dufourmont Alexandre; 2e mention, Destombes Gustave; 2e mention, Delay Georges.

— Dans notre précédent numéro, nous avons dit qu'une deuxième mention était attribuée à M. Fernand Campion, élève de la classe de basson : c'est le deuxième prix qu'il faut lire.

REUNION DE COMMISSION MUNICIPALE. — La Commission des fêtes se réunira aujourd'hui jeudi à sept heures et demie du soir à l'Hôtel-de-Ville. Ordre du jour : Fête du 14 juillet.

SUCCES SCOLAIRES. — Sur 13 élèves du Lycée qui se sont présentés à la première session du baccalauréat, 11 ont été déclarés admissibles.

Ce sont : 2e partie, (Lettres-mathématiques), MM. Lepers, Goffin Gérard, Lemire et Castel.

2e partie (Philosophie) MM. Loridan Georges, Mabille de Poncheville et Macquinghem. 1re partie (Enseignement classique) MM. Lefebvre et Spéder. 1re partie (Enseignement moderne) MM. Planckeel et Manchoulas.

ENTRE FRERES. — Sous ce titre, dans notre édition de mercredi matin nous avons relaté une bagarre qui a éclaté dans un cabaret de la rue de la Latte entre les frères Verplanque au cours de laquelle l'aîné, Alphonse Verplanque ainsi que sa femme furent violemment frappés. A la suite de l'enquête de police ouverte par M. Delattre, commissaire de police du deuxième arrondissement, l'arrestation des frères Henri et Pierre Verplanque a été maintenue. Mercredi matin ils ont été conduits à Lille.

EXTRADITION D'UN EVADE DE CAYENNE. — Mardi matin les gendarmes belges ont amené à la frontière et remis aux autorités françaises un prisonnier du nom d'Emile Surmont, âgé de 32 ans, originaire de Gouron (Mayenne), boulanger de sa profession. Cet homme condamné en 1898 par la Cour d'appel de Caen à 3 ans de prison et à la rélégation avait été déporté à Cayenne. Plusieurs fois Surmont réussit à s'évader de la capitale de la Guyane et sa dernière fugue a encore été de courte durée, car quelques mois après son évasion, la police belge en vertu d'un mandat d'extradition le mettait de nouveau en état d'arrestation. Surmont sort de la prison de Courtrai. Il a été conduit à Lille mercredi soir sous l'escorte des gendarmes de Tourcoing.

Communications

TOURCOING. — La Commission de la fanfare « Les Trompettes Intimes », informe les sociétaires que la répétition du samedi 13 juillet n'aura pas lieu. Elle insiste par contre pour ne pas manquer à celle du samedi suivant, 20 juillet.

BLANC-SEAU. — Le Club de l'Jatte, établi chez M. Pierre Hubaut, Hôtel Saint-Georges, fêtera sa patronne le samedi 13 courant. Les sociétaires sont invités à se rendre le jeudi 11 courant pour les dernières dispositions à prendre pour donner le plus d'éclat possible. La Commission compte sur la présence de tous les membres.

MOUVAUX

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Dimanche prochain 14 juillet, la Caisse d'épargne sera fermée à l'occasion de la fête nationale.

MARCQ-EN-BARŒUL

MEDAILLE DE SAUVETAGE. — Une médaille d'or vient d'être accordée à M. François Dosdaine, ébéniste, qui, en maintes circonstances, a fait preuve de sang-froid. Cette médaille sera officiellement remise au titulaire dimanche prochain, à six heures du soir.

BONDUES

ENTRE VOISINS. — Deux voisins, Charles-Louis R... et Florent K... demeurant au Moulin Cardon, vivant en très mauvaise intelligence et de fréquentes querelles éclatent entr'eux. Mardi dans l'après-midi, vers une heure, une nouvelle dispute se produisit, et R... voulant s'introduire dans la demeure de K... brisa deux carreaux de vitre. Il se fit aux mains une blessure assez sérieuse, mais néanmoins, la police informée du fait vint lui dresser contravention, pour bris de clôture.

HALLUIN

NE DENICHEZ PAS LES NIDS D'OISEAUX. — Un jeune garçon de 15 ans qui ne s'était pas conformé à ce conseil qu'on a dû lui donner sur les bancs de l'école, s'est vu, dans la journée de mercredi, dresser une contravention.

LA FRAUDE. — Les préposés Duquesnoy, Hollande et Esquerre, de service au gravier de Bousbecque, ont arrêté dans la matinée de mercredi, un claseraud du nom de Dessein, âgé de 27 ans, qu'ils ont trouvé porteur d'une certaine quantité d'allumettes de contrebande.

BOUSBECQUE

UNE TENTATIVE DE VOL. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont tenté de s'introduire dans l'estaminet du « Coq Anglais » tenu par Mme veuve Breyne. Ils avaient déjà soulevé la fenêtre à guillotine et s'apprêtaient à entrer, quand ils furent entendus par Mme Breyne, dont l'arrivée les mit en fuite.

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont. Portraits communion 5 fr. 50 la douzaine.

LILLE

LE CONGRES DES CHIMISTES. — LA JOURNÉE DE MERCREDI. — Les membres du Congrès ont visité, mercredi matin, l'Ecole des Arts et Metiers, l'Institut Pasteur, l'Institut Industriel et l'Institut de Chimie. Ces visites ont été terminées à midi.

Elles ce sont continuées l'après-midi, par la visite de la Brasserie Puvrez, rue d'Italy, de la Brasserie de MM. Vandamme frères et des Etablissements Kulmann, de la Madeleine.

UN INCIDENT REGRETTABLE AU CONSERVATOIRE. — Un incident d'un caractère véritablement scandaleux a marqué la proclamation des récompenses aux élèves de la classe de diction et de déclamation dont le concours a eu lieu, mardi soir, au Conservatoire. Quelques-unes des décisions du jury ont été accueillies par des protestations et même des injures. Les manifestations, plus violentes, ont repris, place du Concert, à la sortie. Une centaine de personnes ont suivi un des jurés jusqu'à la Grande-Place en criant : « Démission ! Conspuez le jury ! »

EXERCICES D'EMBARQUEMENT. — Mardi, entre huit heures du soir et une heure du matin, la 1re section d'administration et le 1er escadron du train des équipages ont procédé, en gare de Saint-Sauveur, à des exercices d'embarquement qui ont eu un plein succès.

NECROLOGIE. — Un des plus vieux employés de l'administration de la « Dépêche », M. François Assaman, attaché au service des expéditions, vient de mourir à l'âge de 70 ans.

LA RIXE SANGLANTE DE MARCQ-EN-BARŒUL

La déplorable rixe de l'estaminet de l' « Ovale » vient d'avoir une conséquence grave et imprévue. Le père du soldat, atteint d'une crise nerveuse à la suite de l'arrestation de son fils, était, mardi soir, dans un état absolument désespéré. M. Pidion père suivit, dimanche soir, son fils à la permanence de police et s'assit sur un banc dans le poste des agents, en attendant d'être fixé sur la tournure de l'enquête. Quand il sut que son fils était mis en état d'arrestation, il s'affaissa brusquement ; on eut à peine le temps de le soutenir. On le porta dans un fiacre, qui le reconduisit à son domicile.

A SAINT-JACQUES
209 et 211 rue du Collège, ROUBAIX.
SAISON D'ÉTÉ. — Grand choix d'articles nouveautés : Costumes tailleur, Blouses, Chemisettes, Jupes et Jupons, Ruches.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DEFOORT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Angèle-Anna EVENS, décédée à Roubaix, le 9 juillet 1901, à l'âge de 24 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le vendredi 12 courant, à neuf heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le jeudi 11 courant, à cinq heures et demie. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Collège, 183, à huit heures trois quarts.

Les amis et connaissances de la famille FLORIN-MAUGREZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Léon-Alfred FLORIN, décédé à Roubaix, le 8 juillet 1901, dans sa trente-troisième année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 11 courant, à neuf heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à six heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 12 dudit mois, à dix heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Florin-Chopart, boulevard de Paris, 37.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 10 juillet 1901

Présidence de M. Sée, vice-président

UN NOUVEAU TRUC DE FRAUDEUR. — Ce n'est pas un truc banal que le suivant. Samedi dernier, vers deux heures du matin, les douaniers passaient dans la rue Royale, à Wattrelos, quand ils avisèrent un jeune homme, Vital Daerden, 19 ans, journalier, demeurant rue Drouot, à Roubaix, portant sur ses épaules un gros sac : les agents voulurent y regarder, flairant quelque chose de louche, vu l'heure tardive. « Bah ! ce n'est rien, s'écria Daerden à très haute voix, c'est de l'herbe pour mes lapins ! » Effectivement, le sac contenait de la paille.

Mais à ce moment, on entendit quelque bruit dans un sentier voisin : deux individus filaient au grand galop du côté de la Belgique. Daerden fut arrêté et il avoua toute l'histoire. Il servait d'éclaireur à deux fraudeurs, chargés d'allumettes, et la phrase qu'il avait prononcée à haute voix était un signal convenu pour avertir de la présence des douaniers.

M. Thouzet, représentant de l'administration des douanes, explique qu'il y a là complicité de fraude en réunion, quoique aucune marchandise n'ait été saisie et opposition à l'exercice des préposés, qui n'ont pu saisir les contrebandiers avertis de leur présence, mais en raison des aveux de l'inculpé, le Tribunal a mis l'affaire en délibéré ; le jugement sera rendu à l'une des audiences de la semaine prochaine.

INTERESSANTE QUESTION. — Nous avons dit la curieuse question soulevée par la douane, mise en délibéré il y a huit jours. Le jeune Devlieger, âgé de 12 ans, demeurant à Wattrelos, avait été pincé le 9 mai avec 1 k. de café fraudé : un non-lieu avait été rendu par le juge d'instruction qui, pour un fait aussi minime, n'avait pas cru devoir attraire le jeune fraudeur devant le Tribunal correctionnel. Mais la douane n'y trouvait pas son compte, parce que le Tribunal aurait prononcé l'amende de cinq cents francs dont le père eût été déclaré civilement responsable. Elle assigna donc celui-ci en cinq cents francs d'amende, prétendant que malgré tout, le fait de fraude étant constant, le non-lieu n'empêchait pas le prononcé de cette réparation civile. Au moment où, au début de l'audience, le Tribunal allait rendre son jugement, l'administration a demandé la radiation de l'affaire, reconnaissant elle-même le mal fondé de sa demande.

TOUJOURS LA FRAUDE. — Dimanche, vers une heure du matin, les préposés des douanes de service au Pavé du Médecin, à Camphin-en-Pévèle, aperçurent six individus porteurs de ballots qui à leur approche prirent la fuite, abandonnant pour 3.862 fr. 50 centimes de tabac, d'une valeur de 309 k. Ils purent arrêter l'un des fraudeurs, Jules Firmin, 25 ans, journalier à Auchy, qui encourt trois mois de prison avec sursis et 3.862 fr. 50 cent. d'amende. Firmin a déclaré qu'il faisait la fraude pour le compte de son patron, M. Louis Darras, que la douane se réserve de poursuivre ultérieurement.

— Amélie Werbrouck, 19 ans, bonbrocheuse, à Roubaix, rue des Anges, fraude de 2 k. de café, à Tourcoing, sentier de Petit-Bois, le 5 juillet, vers deux heures de l'après-midi, douze jours de prison et cinq cents francs d'amende.

— Le 17 avril, Léon Dehaene, 18 ans, ouvrier de filature à Ploegstert, était arrêté par les douaniers sur la route d'Houplines ; il avait 250 grammes de café et 200 grammes de tabac, mais il put s'échapper, en cognant ferme. Pour fraude, rébellion, outrages et infraction à un arrêté d'expulsion, trois mois de prison par défaut à Léon Dehaene, et deux amendes de cinq cents francs.

AFFAIRES DIVERSES. — Huit jours de prison pour mendicité en réunion, à Henri Bouteville et à Louis Poquet. — Henri Cappe, mendicité, 24 heures. — Marie Reyns, vol, quinze jours.

—×—

NOUS AVONS reçu la lettre suivante :

« Tourcoing, le 2 juillet 1901.

» M. Alfred Reboux, propriétaire-gérant du « Journal de Roubaix ».

» Au retour d'un voyage on me met sous les yeux votre compte-rendu de l'audience du Tribunal correctionnel de Lille du vendredi 28 juin où j'ai été appelé en témoignage, dans une affaire de faillite. Ma déposition n'a pas été exactement rapportée, et je vous serai obligé de publier la présente lettre pour valoir rectification.

» Recevez, Monsieur le Directeur, l'hommage de mes sentiments distingués.

» EM. DUVILLIER. »

Nous ne voyons pas que tout le compte-rendu — qui avait une certaine longueur — fût absolument inexact, et il est regrettable que M. Duvillier n'ait pas cru devoir préciser les points sur lesquels nous nous serions trompés.

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

LES « PREVOYANTS DE L'AVENIR »

Le bureau de la 127e section (Roubaix) des « Prévoyants de l'Avenir » appelle l'attention des sociétaires sur le numéro du journal « Le vrai Prévoyant », paru dimanche dernier : ils y verront que la situation de la société va prochainement être définitivement régularisée.

Ce n'est que lorsque toutes les formalités seront remplies, et l'indépendance des Prévoyants proclamée, qu'il sera possible de songer à opérer les remboursements dont les demandes auront été régulièrement produites. Il est à souhaiter que ces demandes soient peu nombreuses. Le président de la 127e section, en exposant à la réunion de mai les conditions des projets Bonteville et Chatelus a, en effet, déclaré que dans les deux projets le remboursement des « cotisations » était prévu.

Mais il n'a pas assigné (cela lui était impossible) l'époque pour le remboursement.

Il n'a donc pas pu déclarer que ce remboursement aurait lieu dans les trois mois qui suivraient le vote, mais il a déclaré que les demandes devaient être produites dans les trois mois après le vote.

Que les rares sociétaires, impatients de donner leur démission d'une société dont ils avaient librement accepté les statuts, prennent patience : leurs intérêts et leurs droits seront sauvegardés.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

A. S. — Oui; vous devez adresser votre demande à M. le Préfet du Nord. — L. B. — On doit suivre le règlement ; la première boule devait être annulée. — LOUIS COUPE. — Les 5, 24, 28, 31, 46, 76, 102, 103, 104. — UN COQUET. — Il faut le faire lessiver.

Par suite de la suppression partielle des droits d'octroi sur la bière
LA COOPÉRATIVE "LA CONFIANCE"
fait à ses actionnaires une diminution de 2 francs à la rondelle, ce qui porte à 8 francs la remise qu'elle leur donne sur la **bière bourgeoise de 28 francs.**
Cette remise déduite immédiatement sur les factures réglées à échéance, ramène le prix de la bière bourgeoise **bière forte, d'excellente qualité à 20 francs la rondelle ou 10 francs la demi-rondelle.**
DÉBITANTS
Les actions de La Confiance, rue de Ma Campagne, 71, Roubaix, valent actuellement 175 francs, vous pouvez devenir actionnaires en versant 50 fr. de suite; le reste se paie au moyen des bénéfices faits dans l'année.
Bénéfices réalisés en 1900 : **28 0/0.** 88962

NOUVELLES MILITAIRES

Le général de division Valentin de La Tour est nommé au commandement de la 1re division de cavalerie en remplacement du général Massiet.

Le général de brigade Ferré, chef d'état-major du 1er corps, est nommé au commandement de la brigade de cavalerie du 1er corps, à Lille, en remplacement du général Tremeaux.

Le général de brigade Tremeaux est nommé au commandement de la 24e brigade d'infanterie à Sedan.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

Canton de Lille-Est

Une candidature nettement républicaine vient de surgir dans le canton de Lille-Est. C'est celle de M. Jules Leclercq, ouvrier électricien.

Cantons de Dunkerque

A Dunkerque, l'élection de M. Guillain, conseiller général sortant, est assurée. Son concurrent socialiste est M. Lavie, conseiller prud'homme ouvrier. Les conseillers sortants sont MM. Vaneauwemberghe, maire de Saint-Pol, et Défossé. Ils ont déjà comme concurrents deux socialistes, candidats ouvriers, qui essaient de tâter le terrain pour les élections législatives.

Canton de Marchiennes

Nous apprenons avec plaisir que M. le docteur Rocquet, de Marchiennes, vient d'accepter de se présenter comme candidat républicain et luttera contre les deux socialistes et le radical-socialiste qui, jusqu'ici, étaient seuls sur les rangs.

Canton de Clary

La lutte électorale pour le conseil d'arrondissement n'est pas encore commencée dans notre canton. Les républicains n'ont pas encore désigné de candidats pour remplacer M. Fontaine-Herbet, décédé, et M. Tamboise, qui ne se représentera pas, dit-on. Seuls, les candidats du parti ouvrier, M. Fiévet, maire de Caudry, et Leduc, conseiller municipal de Ligny, ont fait apposer leurs affiches sur les murs des communes du canton de Clary.

CONCOURS GENERAL DES COLLEGES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — Nous avons donné hier les noms des lauréats des concours littéraires et scientifiques organisés entre les élèves des collèges ecclésiastiques du diocèse de Cambrai.

Voici la liste des lauréats du concours d'arithmétique :

—— Sixième moderne : 245 concurrents. — 1. Paul Robitaille, Dunkerque ; 2. Georges Buches, Dunkerque ; 3. Augustin Clément, la Bassée ; 4. J. Gonssen, Saint-Jacques ; 5. H. Deschoemacker, Roubaix ; 6. J. Louf, Bergues ; 7. Louis Naye, Estaires ; 8. F. Goulliar, la Bassée ; 9. Abel Fichaux, La Bassée ; 10. Michel Vanhoucke ; 11. René Dehorter, Dunkerque ; 12. M. Van Egroo ; 13. Clovis Maniez, Estaires ; 14. Bertin Vangraetschepe, Saint-Jacques ; 15. Marcel Vandendorpe, Roubaix ; 16. Léon Houssin, la Bassée ; 17. Jérôme Decouvelaere, Saint-Jacques ; 18. G. Fossaert, St-Jacques ; 19. Omer Tredez, la Bassée ; 20. Joseph Delannoy, Roubaix ; 21. Michel Houvenaghel ; 22. Charles Poirier, Douai ; 23. Jean Maillot, Saint-Jacques ; 24. Lucien Blaevoet, Dunkerque ; 25. Charles Everard ; 25. Paul Pottier, la Bassée ; 27. Paul Leclercq, Douai.

—— Sixième classique : 239 concurrents. — 1. Léon Bodin, Tourcoing ; 2. Emile Leignel, Tourcoing ; 3. Léon Poulmeule, Armentières ; 4. Jean Décaudin, Bavay ; 5. Félix Leversin, Saint-Jacques ; 6. Maurice Frégnac, Roubaix ; 7. Germain Leborgne, Armentières ; 8. Léon Buthiat, Jeanne-d'Arc ; 9. Emile Lemaan, Tourcoing ; 10. Florent Kindt, Tourcoing ; 11. Louis Masse, la Bassée ; 12. Marcel Froidure, Jeanne-d'Arc ; 13. Désiré Guilbert, Jeanne-d'Arc ; 14. Alfred Dequin, Tourcoing ; 15. Félicien Hidnen, Dunkerque ; 16. Pierre Diendevel, Armentières ; 17. Paul Van Kalck, Valenciennes ; 18. Albert Moulin, Tourcoing ; 19. P. Lernout, Saint-Jacques ; 20. Louis Thieuleux, Jeanne-d'Arc ; 21. Jean Ducatteau, Tourcoing ; 22. Alfred Diendevel, Armentières ; 23. Paul Mottin, Tourcoing ; 24. Armand Kerrinckx, Tourcoing ; 25. Emile Lesur, Tourcoing ; 26. Marcel Hennois, Tourcoing ; 27. Léon Tiberghien, Armentières ; 28. Jules Lestres, Tourcoing ; 29. Albert Desplanque, Tourcoing ; 30. Alphonse Cappelle, Tourcoing.

—— Cinquième moderne : 233 concurrents. — 1. J. Charatte, Estaires ; 2. Gérard Cabache, Saint-Jacques ; 3. Léon Boudalize, Jeanne-d'Arc ; 4. Abel Degnidt, Estaires ; 5. Joseph Vanacker, Estaires ; 6. Léon Coutelle, Bergues ; 7. H. Meurin, Estaires ; 8. Louis Vandamme, Estaires ; 9. Jules Delattre, Armentières ; 10. André Wagnon, Tourcoing ; 11. Farnand Coquerez, Jeanne-d'Arc ; 12. Lucien Mortier, Bavay ; 13. Charles Delrue, Tourcoing ; 14. Rémy Baudens, Saint-Jacques ; 15. J. Vasseur, Saint-Jacques ; 16. Gustave Callens, Armentières ; 17. Emile Croix, Bavay ; 18. Joseph Logie, Armentières ; 19. Edouard Leclercq, la Bassée ; 20. Henri Mélin, Bavay ; 21. Henri Capelle, Saint-Jacques ; 22. Paulin Gilsteaux, Fourmies ; 23. Maurice Thiébaut, Jeanne-d'Arc ; 24. Oscar Bauchart, Notre-Dame de Grâce ; 25. Elie Lootvoet, Bergues ; 26. Paul Liébaut, Tourcoing ; 27. Fernand Bottriany, Fourmies ; 28. Albert Béhague, Estaires ; 29. Alfred Gilin, Fourmies ; 30. Camille de Clercq, Bergues ; 31. Albert Vilse, Bergues.

—— Cinquième classique : 253 concurrents. — 1. Alexis Marache, Estaires ; 2. Marcel Van Kalck, Valenciennes ; 3. Léon Delcures, Estaires ; 4. Paul Liéfooghe, Saint-Jacques ; 5. Jules Saelen, Bailleul ; 6. Robert Vernay, Armentières ; 7. Henri Schapman, la Bassée ; 8. Gaston Cousin, Estaires ; 9. Achille Lecomte, Marcq ; 10. Gaston Darveaux, Valenciennes ; 11. Eugène Baudry, Cambrai ; 12. F. Goyes, Cambrai ; 13. Paul Varrecchio, Saint-Jacques ; 14. Jules Noel, Dunkerque ; 15. Maurice de Valicourt, Saint-Jacques ; 16. Marcel Moisson, Saint-Jacques